

Kwong Yung Lai
5735, Boulevard Lasalle
Montréal, (QC) H4H 1P4

Terrebonne, le 09 février 2017

Objet : Radiation immédiate de l'ANPQ et du RMQ

Madame Kwong Yung Lai,

Suite à l'évaluation de votre dossier par le comité de déontologie du Regroupement des Massothérapeutes du Québec et de l'Association des Naturopathes Professionnels du Québec, en s'appuyant sur les valeurs véhiculées par l'association, en ayant une considération pour les plaintes anonymes que nous avons reçues officieusement à votre égard, en s'appuyant sur les faits ressortis suite à une recherche sur internet dont les résultats comportaient vos coordonnées, ainsi qu'en s'appuyant sur le point 1.6. du Code de déontologie *Omettre de respecter une et/ou plusieurs normes établies dans le code, entraîne l'exclusion du-de la membre de l'ANQ ou sa suspension temporaire*, il a été choisi de procéder à une radiation de votre candidature.

Selon le Code de déontologie adopté à l'**ANPQ et au RMQ** vous dérogez aux points suivants :

1.1. [...] *donner le goût de la santé à sa clientèle en répondant à ses besoins plutôt qu'à ses désirs.*

2.02. *Exercer sa profession de façon irréprochable [...] ne prenant jamais avantage de ses client-e-s*

4.4. *Éviter d'influencer, de quelque façon que ce soit, ses client-e-s dans le choix d'une méthode de traitement, qu'elle soit naturelle ou non et respecter les valeurs et habitudes de vie de sa clientèle.*

5.1.1. *Étant reconnu comme membre de l'ANPQ, le naturopathe se voit strictement interdit d'avoir toutes attitudes, comportements, attouchements, paroles, regards, insinuations et/ou blagues à connotation sexuelle durant les consultations et/ou à l'extérieur des consultations.*

5.1.2. *Le présent Code d'éthique interdit toutes formes de relations intimes entre le Naturopathe membre et son client aussi longtemps que la personne demeure cliente.*

Pour ces raisons, nous ne pouvons continuer à soutenir votre dossier, nous procédons à une radiation immédiate et non-négociable de l'Association des Naturopathes Professionnels du Québec et de Regroupement des Massothérapeutes du Québec en date du 09 février 2017.

Veillez, madame, agréer de nos sincères salutations,

Yves Dussault, président